Montréal, le [date\_du\_jour]

[prenom\_etudiant] [nom\_etudiant] [code\_permanent]

[titre\_etudiant],

Pour que les unités allouées à ce cours vous soient accordées, vous devez passer l’examen final et y obtenir au moins 50 %. Cet examen contribue à 40 % de la note globale, qui devra être d’au moins 60 %.

Vous devez passer cet examen au cours des trois mois suivant la date de réception de cette lettre, soit le [date\_echeance\_examens]. Après cette date, nous délivrerons un bulletin portant la mention échec pour ce cours.

Pour vous préparer à votre examen, prenez le temps de bien relire votre Guide d’études, à la section « Modalités d’évaluation sommative ». Lisez attentivement la rubrique « Examen final », en prêtant une attention particulière aux sections « L’évaluation pratique » et « L’entrevue téléphonique (examen oral) » qui vous expliquent en détail les modalités de passation de l’examen final.

De plus, nous vous conseillons de consulter votre tutrice ou votre tuteur. Le Cégep@distance vous propose également le document Le stress à l’examen. Consultez notre site Internet pour obtenir ce document.Quand vous estimerez avoir terminé cette préparation, accédez au site Internet du cours, à la section « Examen » puis à la section « Évaluation pratique ».

À partir du moment où vous amorcerez l’évaluation pratique, vous disposerez de cinq (5) heures pour la compléter.

Nous vous souhaitons bon succès et vous assurons de notre entière collaboration.

Le directeur adjoint

Service de l'organisation et du cheminement scolaire

Louis-René Dessureault